



CANADA

TREATY SERIES 1971 No. 18 RECUEIL DES TRAITÉS

DEFENCE

Exchange of Notes between CANADA and the
UNITED STATES OF AMERICA

Ottawa, May 10, 1971

Entered into force May 10, 1971

DÉFENSE

Échange de Notes entre le CANADA et les
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ottawa, le 10 mai 1971

En vigueur le 10 mai 1971

53428988

b 3138963

32757212

b1640203

EXCHANGE OF NOTES BETWEEN THE GOVERNMENT OF CANADA AND THE
GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA CONSTITUTING AN
AGREEMENT COMPLETING THE TRANSFER OF THE REDCLIFF COMMUNI-
CATIONS SITE TO THE GOVERNMENT OF CANADA

I

*The Ambassador of the United States of America to the Secretary of State
for External Affairs of Canada*

May 10, 1971

No. 70

The Embassy of the United States of America presents its compliments to the Department of External Affairs and has the honor to propose that the United States Government release, give up, and transfer to the Government of Canada possession of all rights of access, use, occupancy, title and interest in certain lands located at Redcliff near St. John's, Newfoundland (including the strip of land giving access to Marine Drive), hereafter referred to as the "Redcliff site," together with all improvements thereon including structures.

The Redcliff site was acquired by the United States Government in part under the terms of the Agreement and an Exchange of Notes between the United States of America and Great Britain concerning Leased Bases in Newfoundland (to which Canada succeeded upon the union of Newfoundland with Canada on April 1, 1949) and Protocol between the United States of America, Great Britain and Canada concerning the defense of Newfoundland of March 27, 1941,⁽¹⁾ and in part under the terms of the Agreement of June 15,⁽²⁾ 1966 between the United States of America and Canada on the Continuing Use of Land Adjacent to the Leased Bases Area at Redcliff, Newfoundland. Upon the completion of the above proposed transfer, the Government of the United States of America would be released of all responsibility for the Redcliff site.

If the foregoing is acceptable to the Government of Canada, the Embassy has the honor to propose that this note together with the note of the Department of External Affairs in reply to that effect shall constitute an agreement between the Governments of Canada and the United States of America completing the transfer of the Redcliff site to the Government of Canada and thereby terminating the Agreement of June 15, 1966, between the Governments of Canada and the United States of America on the Continuing Use of Land Adjacent to the Leased Bases Area at Redcliff, Newfoundland, and amending as appropriate all prior Agreements in force between Canada and the United States of America concerning the Redcliff site to comport with this agreement. Administrative arrangements remaining after this exchange of Notes would be attended to by appropriate authorities of the Government of Canada and the Government of the United States of America.

⁽¹⁾ Treaty Series 1952 No. 14

⁽²⁾ Treaty Series 1966 No. 11

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT UN ACCORD RELATIF A LA CESSION DE L'INSTALLATION DE COMMUNICATIONS REDCLIFF AU GOUVERNEMENT DU CANADA

I

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

le 10 mai 1971

N° 70

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique présente ses compliments au Ministère des Affaires extérieures et a l'honneur de proposer que le Gouvernement des États-Unis abandonne, cède et transmette au Gouvernement du Canada la possession de tous les droits d'accès, d'usage, d'occupation et de propriété et tous les intérêts relatifs à certains terrains situés à Redcliff près de Saint-Jean (Terre-Neuve) (y compris la bande de terre qui donne accès à Marine Drive), appelés ci-après l'«installation de Redcliff», avec toutes les améliorations qui y ont été apportées, y compris les structures.

L'installation de Redcliff a été acquise par le Gouvernement des États-Unis en partie aux termes de l'Accord et d'un Échange de Notes intervenus entre les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne concernant les bases cédées à bail de Terre-Neuve (accord auquel le Canada a adhéré lors de l'union de Terre-Neuve avec le Canada le 1^{er} avril 1949) et du Protocole du 27 mars 1941⁽¹⁾ entre les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et le Canada concernant la défense de Terre-Neuve et, en partie, en vertu de l'Accord du 15 juin 1966⁽²⁾ entre les États-Unis d'Amérique et le Canada relatif à la continuation de l'utilisation d'un terrain contigu à la zone des bases cédées à bail de Redcliff (Terre-Neuve). Une fois terminé le transfert proposé ci-dessus, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique serait dégagé de toute responsabilité à l'égard de l'installation de Redcliff.

Si ce qui précède agréé au Gouvernement du Canada, l'Ambassade a l'honneur de proposer que la présente Note et la réponse du Ministère des Affaires extérieures constitueront entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique un accord qui entraîne la cession de l'installation de Redcliff au Gouvernement du Canada et qui met fin, de ce fait, à l'Accord du 15 juin 1966 entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique relatif à la continuation de l'utilisation d'un terrain contigu à la zone des bases cédées à bail de Redcliff (Terre-Neuve) et qui modifie comme il convient, pour qu'ils soient conformes au présent Accord, tous les accords antérieurs en vigueur entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'installation de Redcliff. Des autorités compétentes du Gouvernement du Canada et du Gouvernement des États-Unis d'Amérique veilleront aux dispositions d'ordre administratif qui restent à prendre après cet Échange de Notes.

⁽¹⁾ Recueil des Traités 1952 N° 14

⁽²⁾ Recueil des Traités 1966 N° 11

The Embassy of the United States of America renews to the Department of External Affairs the assurances of its highest consideration.

A.W.S.
(ADOLPH W. SCHMIDT)

1971 01 Jan
1971

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique présente ses compliments à
Monsieur le Secrétaire d'Etat et lui exprime ses vives sympathies pour
le développement de l'économie canadienne et le bien-être de son
peuple. Elle se félicite de la coopération étroite qui existe entre
nos deux pays et de la confiance que vous placez en nos services.

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique se félicite de la confiance
que vous placez en nos services et de la coopération étroite qui
existe entre nos deux pays. Elle se félicite de la confiance que
vous placez en nos services et de la coopération étroite qui
existe entre nos deux pays. Elle se félicite de la confiance que
vous placez en nos services et de la coopération étroite qui
existe entre nos deux pays.

Elle se félicite de la confiance que vous placez en nos services
et de la coopération étroite qui existe entre nos deux pays. Elle
se félicite de la confiance que vous placez en nos services et de
la coopération étroite qui existe entre nos deux pays. Elle se
félicite de la confiance que vous placez en nos services et de la
coopération étroite qui existe entre nos deux pays.

1971 01 Jan
1971

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires extérieures les assurances de sa très haute considération.

A.W.S.
(ADOLPH W. SCHMIDT)

II

The Secretary of State for External Affairs of Canada to the Ambassador of the United States of America

May 10, 1971

No. DFR-833

The Department of External Affairs presents its compliments to the Embassy of the United States of America and has the honour to refer to the Embassy's Note No. 70 of May 10, 1971, proposing an agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America to provide that the Government of the United States release, give up, and transfer to the Government of Canada possession of all rights of access, use, occupancy, title and interest in certain lands located at Redcliff near St. John's, Newfoundland (including the strip of land giving access to Marine Drive), hereafter referred to as the "Redcliff site", together with all improvements thereon including structures.

The Department has the honour to inform the Embassy that the proposals contained in its note under reference are acceptable to the Government of Canada and to confirm that its note and the Department's reply, which is authentic in English and in French, constitute an Agreement between the Governments of Canada and the United States of America, completing the transfer of the Redcliff site to the Government of Canada and thereby terminating the Agreement of June 15, 1966, between the Governments of Canada and the United States of America on the Continuing Use of Land Adjacent to the Leased Bases Area at Redcliff, Newfoundland, and amending as appropriate all prior Agreements in force between Canada and the United States of America concerning the Redcliff site to comport with this Agreement. It is understood that administrative arrangements remaining after this exchange of notes would be attended to by appropriate authorities of the Government of Canada and the Government of the United States of America.

The Department of External Affairs renews to the Embassy of the United States of America the assurances of its highest consideration.

MITCHELL SHARP

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Le 10 mai 1971

N° DFR-833

Le Ministère des Affaires extérieures présente ses compliments à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et a l'honneur de se référer à la Note n° 70 de l'Ambassade, en date du 10 mai 1971, qui proposait la conclusion, entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, d'un accord prévoyant l'abandon, la cession et le transfert au Gouvernement du Canada, par le Gouvernement des États-Unis, de tous les droits d'accès, d'utilisation, d'occupation, de propriété et d'intérêt relatifs à certaines terres situées à Redcliff, près de Saint-Jean de Terre-Neuve (y compris la bande de terre donnant accès à Marine Drive), appelées ci-après l'«installation de Redcliff», ainsi que de toutes améliorations apportées à ces terres y compris les constructions.

Le Ministère a l'honneur de faire savoir à l'Ambassade que les propositions contenues dans la Note précitée agréent au Gouvernement du Canada, et de confirmer que sa Note et la réponse du Ministère, dont les versions anglaise et française font également foi, constitueront entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique, un accord réalisant le transfert de l'installation de Redcliff au Gouvernement du Canada et mettant fin de ce fait à l'Accord du 15 juin 1966, entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique, sur la continuation de l'utilisation des terres adjacentes à la zone des bases cédées à bail de Redcliff (Terre-Neuve), et modifiant comme il convient tous les accords antérieurs en vigueur entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relativement à l'installation de Redcliff pour observer les exigences du présent Accord. Il est entendu que les autorités compétentes du Gouvernement du Canada et du Gouvernement des États-Unis d'Amérique s'occuperaient des dispositions administratives restantes après le présent Échange de Notes.

Le Ministère des Affaires extérieures renouvelle à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique les assurances de sa très haute considération.

MITCHELL SHARP

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20092063 8

Available by mail from Information Canada, Ottawa, K1A 0S9
and at the following Information Canada bookshops:

HALIFAX
1683 Barrington Street

MONTREAL
640 St. Catherine Street West

OTTAWA
171 Slater Street

TORONTO
221 Yonge Street

WINNIPEG
393 Portage Avenue

VANCOUVER
800 Granville Street

or through your bookseller

Price: 35 cents Catalogue No. E3-1971/18

Price subject to change without notice

Information Canada
Ottawa, 1974

En vente chez Information Canada à Ottawa, K1A 0S9
et dans les librairies d'Information Canada:

HALIFAX
1683, rue Barrington

MONTREAL
640 ouest, rue Ste-Catherine

OTTAWA
171, rue Slater

TORONTO
221, rue Yonge

WINNIPEG
393, avenue Portage

VANCOUVER
800, rue Granville

ou chez votre libraire.

Prix: 35 cents N° de catalogue E3-1971/18

Prix sujet à changement sans avis préalable

Information Canada
Ottawa, 1974

QUEEN'S PRINTER FOR CANADA © IMPRIMEUR DE LA REINE POUR LE CANADA
OTTAWA, 1974